



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Diversité
des expressions
culturelles

Créer
2030

PRO
GRAM
ME



12ème Comité intergouvernemental
*pour la protection et la
promotion de la diversité des
expressions culturelles*

DÉC. 11-14
2018



Créer
2030



QU'EST-CE QUE CRÉER | 2030?

Créer | 2030 est une série de débats organisés par l'UNESCO qui abordent la façon dont les investissements dans la création peuvent avoir un effet direct sur la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Créer | 2030 réunit des artistes, des universitaires, des responsables politiques et des entrepreneurs du monde entier. Ces débats introduisent des idées novatrices pour les secteurs culturels et créatifs qui favorisent l'égalité des genres, les libertés fondamentales, une éducation de qualité, la croissance économique, l'accès à des emplois décents et l'égalité entre les pays.

Les débats **Créer | 2030** se dérouleront au Siège de l'UNESCO, à Paris, pendant les sessions ordinaires du Comité intergouvernemental de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005). Ils seront animés par George Papagiannis, Chef du Service médias de l'UNESCO.

Interprétation : anglais et français.

PRO GRAMME



Créer
2030

11 DÉC

15h00



You Are Next: Les femmes dans les arts numériques

13 DÉC

10h00



L'intelligence artificielle : un nouvel environnement de travail pour les créateurs ?

14 DÉC

15h00



Qu'est-ce que la liberté artistique pour vous ?

10h00



La société civile : partenaire du changement dans la gouvernance de la culture

11 MARDI
DÉCEMBRE
2018

15 00 h.

« **YOU
ARE
NEXT** »:

Les femmes
dans les arts
numériques





Créer 2030

YOU ARE NEXT:

11 DÉC | PARIS

L'économie créative s'appuie de plus en plus sur le numérique. Tandis que les artistes trouvent ainsi des moyens nouveaux et innovants de s'exprimer en tirant profit de la révolution numérique, la place des femmes dans les arts numériques continue de représenter un immense défi.

Promouvoir l'égalité des genres et soutenir les industries de la création numérique font partie des priorités de l'UNESCO. L'Organisation constate qu'il existe d'importantes inégalités entre les femmes et les hommes en tant que créateurs et producteurs de biens et de services culturels dans tous les secteurs de l'industrie de la création numérique, de l'édition à la musique, au cinéma ou aux arts visuels. Les femmes artistes et celles qui entreprennent dans les

industries de la création numérique du Sud font face à des difficultés supplémentaires en raison de l'absence générale d'infrastructures, de financements, de formation et de cadres réglementaires.

Le rapport mondial « *Repenser les politiques culturelles* » de 2018 montre que les femmes sont non seulement moins connectées, mais qu'elles sont moins nombreuses à bénéficier des rares programmes de formation permettant d'acquérir des compétences dans la maîtrise des outils numériques. Les femmes sont moins susceptibles d'être recrutées par des entreprises dans la haute technologie et sont sous-représentées dans les conférences scientifiques ou les marchés de l'industrie créative.

Pour remédier à ce problème, Sabrina Ho, chef d'entreprise dans le secteur de la culture et philanthrope, a établi un partenariat avec l'UNESCO pour lancer l'initiative mondiale « You are Next ». Cette initiative vise à créer des opportunités pour les femmes du Sud de moins de 40 ans et à faciliter leur accès aux financements, aux infrastructures, aux équipements et aux possibilités de coproduction dans les industries de la création numérique.

Quatre projets ont été retenus en 2018:

#BeYourVoice	WAVE	DigitELLES	Academy of Digital Arts
MEXIQUE	PALESTINE	SÉNÉGAL	TADJIKISTAN
Un projet visant à offrir aux jeunes filles des compétences dans la technologie de la réalité virtuelle	Un programme de formation visant à offrir aux jeunes femmes une formation et des compétences dans l'audiovisuel	Un programme numérique visant à offrir aux jeunes femmes de l'industrie musicale une formation technique et des compétences entrepreneuriales	Une académie numérique destinée aux femmes chefs d'entreprise dans le secteur de la culture au Tadjikistan et en Afghanistan

« YOU ARE NEXT »:

INTERVENANTS

Créer | 2030 réunit les chefs de projet bénéficiaires de l'initiative « You are Next » en vue de partager leurs réflexions sur les thèmes suivants : où se situent les écarts entre les hommes et les femmes dans les secteurs de la création numérique de leur pays ? Quelles solutions leurs projets apportent-ils à ces écarts ? Comment conçoivent-ils l'avenir des femmes travaillant dans les arts numériques ?

Allocution par
Sabrina Ho

Fondatrice et Directrice
générale, Chiu Yeng Culture
(CYC)

Ghali Martinez

Ghali Martinez dirige le projet de l'Artes Escenicas Teatro de Aire AC #BeYourVoice, une plateforme unique consacrée aux technologies de la réalité virtuelle. Grâce à ce nouvel outil d'apprentissage en ligne de la réalité virtuelle, les femmes auront davantage de possibilités d'emploi et pourront créer un réseau de futures décideuses dans les industries de la création numérique.

Palestine



Mexique



Tania Murtaja

Tania Murtaja est responsable des relations extérieures à Ayyam Al Masrah pour le projet Women's Audio Visual Education (WAVE), qui associe l'animation numérique, le théâtre et la narration à la formation professionnelle pour renforcer les compétences entrepreneuriales, créatives et techniques chez les jeunes femmes. Ce projet permettra également de promouvoir la liberté d'expression et les droits des femmes.



Les femmes luttent pour avoir accès au domaine de la création numérique. L'égalité des genres nous concerne tous et s'étend à tous les domaines. « You are Next » est conçu pour augmenter les opportunités de coproduction et d'accès aux financements, aux infrastructures et aux équipements dans les industries numériques créatives pour les femmes de moins de 40 ans.

Sabrina Ho **Fondatrice et Directrice générale de Chiu Yeng Culture (CYC)**



Sénégal

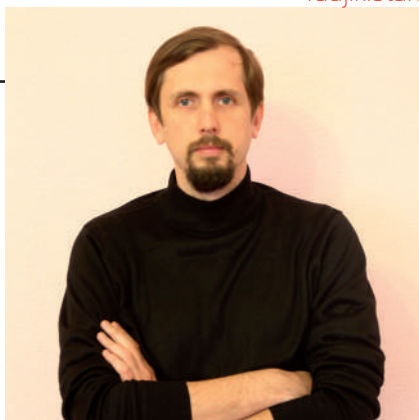
Dieynaba Sidibé

Dieynaba Sidibé est chef de projet à Africulturban pour DigitELLES, un nouveau programme de formation numérique destiné aux jeunes femmes artistes travaillant dans l'industrie de la musique. Le programme vise à renforcer les compétences techniques et artistiques, ainsi qu'à contribuer à l'indépendance financière et à la lutte contre la discrimination dans ce secteur.

Tadjikistan

Sergey Chutkov

Sergey dirige le Centre culturel de la Bactriane, où l'Académie des arts numériques proposera des cours de programmation, de création numérique et de gestion d'entreprise pour aider les jeunes femmes au Tadjikistan et en Afghanistan à devenir compétitives sur le marché du travail numérique. Un travail de promotion et de reconnaissance de leurs productions artistiques numériques sera mené en Asie centrale.

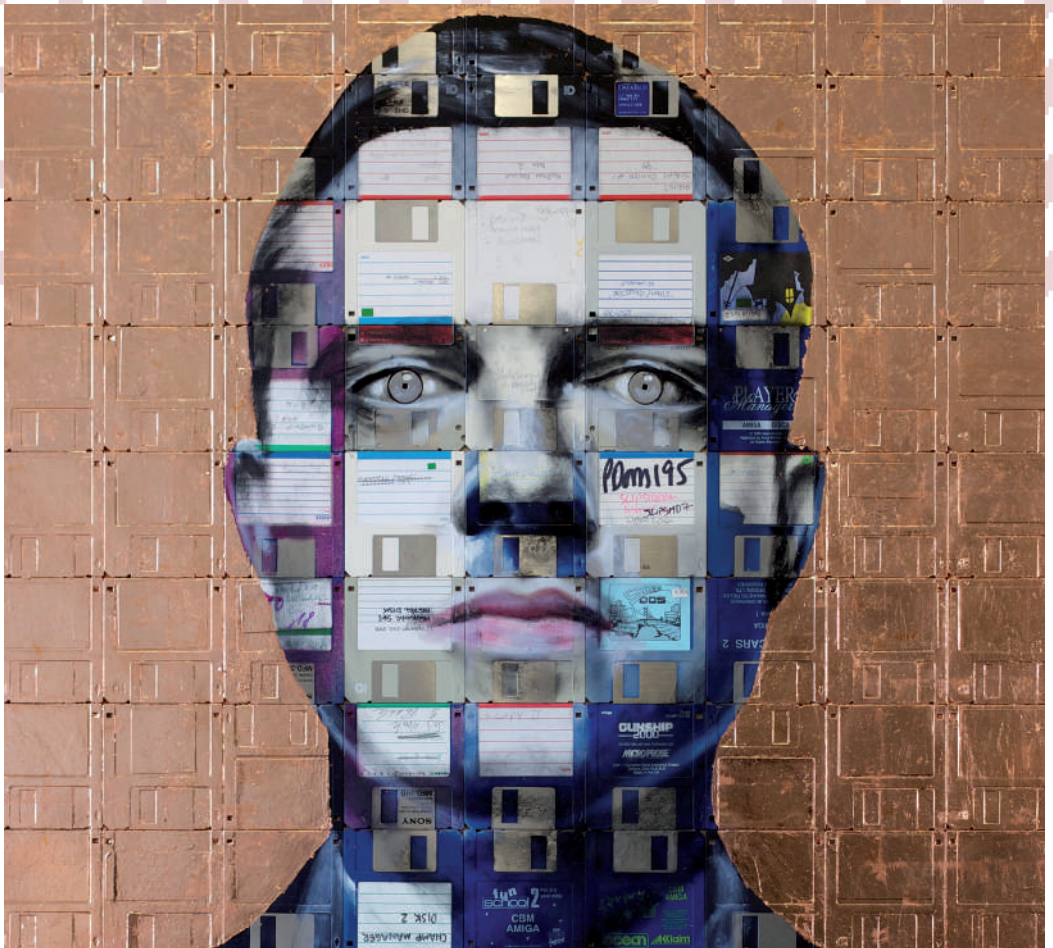


L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

Un nouvel
environnement
de travail pour les
créateurs ?

13 JEUDI
DÉCEMBRE
2018

10 00h.





L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

13 DÉC | PARIS

D'ici à 2030, l'intelligence artificielle (IA) devrait faire croître de 14 % le produit intérieur brut mondial – soit 15,7 mille milliards de dollars des États-Unis – ce qui en fait la principale opportunité commerciale dans l'économie actuelle (PWC, 2017). Les entreprises asiatiques ont déjà investi 39 milliards de dollars dans l'IA. Cette technologie promet de révolutionner les transports, la médecine, l'éducation, la finance, la défense et l'industrie.

Mais quelle incidence aura-t-elle sur le secteur de la création ? Les données qui alimentent les dispositifs d'intelligence artificielle sont le

fruit de la créativité humaine. Aujourd'hui, elles sont utilisées pour créer de nouvelles formes d'expression culturelle : des chansons (AIVA, Amper), des nouvelles (Sheherazade), des scénarios de films (Benjamin) ou des peintures (CAN) – souvent à un niveau étonnamment élevé. En octobre 2018, Christie's a mis aux enchères pour la première fois un tableau, *Edmond de Belamy*, qui représentait un homme fictif créé par un algorithme (un procédé nommé GAN, pour Generative Adversarial Network), et qui a été vendu pour \$432,000.

Ces évolutions soulèvent des questions essentielles sur le statut de l'artiste, l'intégrité de la chaîne de valeur de la culture et la capacité du secteur à continuer à fournir des emplois décents et rémunérer justement les artistes pour leur travail créatif. Le secteur public risque de perdre son influence dans le secteur de la création s'il ne parvient pas à adopter un plan ciblé pour répondre à la montée en puissance des grandes plateformes et la concentration du marché, ou au manque de transparence dans la collecte et l'utilisation des données générées pour et par les algorithmes d'intelligence artificielle.

- Quelle influence l'intelligence artificielle exercera-t-elle sur la liberté d'expression artistique ?**
- Quelles opportunités et défis représente-t-elle pour les femmes travaillant dans le secteur de la création ?**
- Quelles seront ses incidences sur l'emploi dans le secteur de la création ?**

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

INTERVENANTS

Créer|2030 invite un groupe d'experts à parler de l'intelligence artificielle dans le secteur de la création. Ceux-ci réfléchiront à des moyens innovants de réaliser les objectifs de développement durable relatifs à l'égalité des genres, la croissance économique et les libertés fondamentales.

Allocution par
**Jean-Michel
Jarre**

Président, CISAC et
Ambassadeur de bonne
volonté de l'UNESCO

Kenya

Kathleen Siminyu

Kathleen est spécialiste en chef de l'analyse de données, Women in Machine Learning and Data Science, Africa's Talking. Elle est organisatrice de la section de Nairobi de Women in Machine Learning and Data Science. Elle œuvre pour améliorer la représentation des femmes africaines dans les domaines de la science des données (data science) et de l'apprentissage automatique (« machine learning »).



Pierre Barreau

Pierre est cofondateur de l'Artificial Intelligence Virtual Artist (AIVA). Il est ingénieur en informatique, compositeur et auteur-réalisateur de films nommés aux Gold Panda Awards. Son objectif est de faire d'AIVA l'un des plus grands compositeurs mondiaux.

Luxembourg

L'UNESCO a adopté des directives pour la promotion de la diversité des expressions culturelles dans un environnement numérique de plus en plus dominé par l'intelligence artificielle. Ces directives fournissent un ensemble de normes et de principes éthiques pour répondre aux conséquences de l'IA sur les créateurs, les industries culturelles et créatives et la liberté d'expression artistique. Elles inspireront les décideurs lors de l'élaboration de nouvelles stratégies nationales en matière d'intelligence artificielle et garantiront que le secteur de la création ne sera plus négligé.



France

Alexandra Bensamoun

Alexandra est professeure de droit privé à l'Université de Rennes.

Elle est membre du Groupe de travail français sur les défis juridiques et réglementaires de l'intelligence artificielle qui a contribué à la Stratégie nationale française pour l'intelligence artificielle – « France AI », 2017. Elle a été nommée au Conseil supérieur de la propriété artistique et littéraire (CSPLA) par le Ministre français de la culture en janvier 2018.

Argentine

Octavio Kulesz

Octavio est un expert argentin en publications numériques et fondateur de Teseo, l'un des premiers projets de livres électroniques en Amérique latine. Il est également chercheur, spécialiste des livres électroniques, des médias sociaux et de la culture numérique dans les économies émergentes. Depuis 2012, il est également l'un des coordinateurs du Laboratoire numérique de l'Alliance internationale des Editeurs indépendants, basé à Paris.



13

JEUDI
DÉCEMBRE
2018

QU'EST-
CE QUE LA
LIBERTÉ
ARTISTIQUE
POUR VOUS?

15 00 h.





LA LIBERTÉ ARTISTIQUE :

13 DÉC | PARIS

La promotion du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales d'expression est indispensable à la création, à la distribution et à la jouissance des diverses expressions culturelles. Cette diversité ne peut être garantie si la liberté d'imaginer et de créer est menacée. Elle ne peut être garantie si les citoyens ne sont pas libres de participer à la vie culturelle. Elle ne peut être garantie si les artistes ne peuvent pas se déplacer librement, travailler sur des projets

communs ou s'associer à leurs homologues dans d'autres pays.

Chaque année des milliers de chansons, de peintures, de pièces de théâtre, de chorégraphies ou de livres sont censurés, vandalisés ou détruits. Des foires du livre, des festivals de cinéma et des musées ont supprimé de leurs programmes des œuvres « offensantes ».

Au niveau mondial, les menaces à la liberté artistique, la surveillance numérique et le cyber harcèlement mettent un nombre croissant d'artistes en danger. De telles menaces engendrent des pertes économiques, sociales et culturelles importantes pour la société. Elles privent des artistes de leurs moyens d'expression et de subsistance. Elles privent des citoyens de leur droit de participer à la vie culturelle de leur choix.

- Comment améliorer les conditions économiques et sociales des artistes ?**
- Comment les créateurs sont-ils affectés par les menaces dans l'environnement numérique ?**
- Comment peut-on améliorer la documentation, l'information et l'analyse de données pour construire et partager des connaissances ?**
- Pourquoi la liberté artistique est-elle importante pour tous ?**

Le film intitulé « *Qu'est-ce que la liberté artistique pour vous ?* » (15 minutes), produit par l'UNESCO, sera projeté et servira de toile de fond aux débats.

INTERVENANTS

Créer | 2030 invite un groupe d'experts à parler de la liberté artistique et du statut de l'artiste. Ceux-ci devront réfléchir à la manière d'améliorer les conditions économiques et sociales des artistes et exposer en quoi cela est important pour la société.

Ces experts expliqueront comment les créateurs sont affectés par des menaces dans l'environnement numérique et discuteront de moyens innovants d'atteindre les Objectifs de développement durable relatifs à l'égalité des genres, l'accès à l'information et les libertés fondamentales.

Côte d'Ivoire

Valérie Oka

Artiste et créatrice de renom, Valérie associe dans ses créations différents médias : performances, installations, dessins, peintures, sculptures, mobilier. Elle a également occupé plusieurs postes institutionnels, notamment celui de Présidente de la Commission de la culture de l'UNESCO pour la Côte d'Ivoire, de Présidente du Jury National de Clap Ivoire en 2014, de Vice-Présidente du Congrès culturel panafricain de l'Union africaine depuis 2015, et de membre du jury du FESPACO 2017. L'UNESCO expose sa nouvelle installation de réalité virtuelle *La carte n'est pas le territoire*.



L'UNESCO s'emploie à sensibiliser à la liberté artistique et à défendre le droit des artistes et des professionnels de la culture à créer sans censure ni intimidation. Elle s'emploie à garantir le droit des artistes à voir leurs œuvres soutenues, distribuées et rémunérées.

Amelia Hapsari



Indonésie

Amelia est directrice de programme de Docs, une organisation à but non lucratif qui encourage la réalisation de documentaires en Indonésie. In-Docs crée des programmes innovants qui renforcent les capacités des cinéastes indonésiens, permettent au public indonésien de voir des films documentaires et constituent une infrastructure documentaire. Précédemment, elle a géré une maison de production à but non lucratif au Timor oriental, été rédactrice pour Chine Radio international à Beijing, et a produit et réalisé des documentaires qui ont été récompensés par des prix nationaux et internationaux.

Deeyah Khan

Deeyah Khan est une cinéaste récompensée par un Emmy Award et la fondatrice de Fuuse, une société de production indépendante dans les médias et les arts.

En 2016, elle est devenue la première Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la liberté artistique et la création. Elle s'emploie, en collaboration avec l'UNESCO et d'autres organisations professionnelles internationales, à sensibiliser aux questions liées au statut de l'artiste, à la liberté d'expression et de création, ainsi qu'à la mobilité des artistes et des professionnels de la culture.

Norvège



14 VENDREDI
DÉCEMBRE
2018

10 00 h.

LA SOCIÉTÉ CIVILE :

Partenaire du changement
dans la gouvernance de la
culture





Créer
2030

LA SOCIÉTÉ CIVILE :

14 DÉC | PARIS

L'importance de la gouvernance participative n'est désormais plus contestable. Le véritable test déterminant si la gouvernance est ouverte à la société civile, est le degré auquel cette dernière est impliquée et exerce une influence sur la définition et la mise en œuvre des agendas politiques, notamment au niveau mondial. Les exemples récents de la manière dont les organisations de la société civile ont été activement impliquées lors de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies sont de bons modèles. Ces organisations ont travaillé au sein de coalitions, dans tous les secteurs et dans tous les pays, à la rédaction de ses objectifs et de ses cibles, et soutenu la prise de décision

participative et représentative s'agissant des cibles clés relatives à la réalisation de la paix, de la justice et d'institutions solides au service du développement durable.

En tant que partenaires des États, les organisations de la société civile ont activement participé à l'élaboration et l'adoption de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Il en a résulté un instrument normatif international qui assigne une responsabilité à la société civile dans la gouvernance de la culture et lui attribue un rôle central dans la conception et la mise en œuvre des politiques.

Aujourd'hui, l'UNESCO veille à garantir qu'il existe des espaces, aux niveaux mondial et national, pour que les voix de la société civile soient entendues, et que les organisations de la société civile contribuent activement à l'élaboration des politiques culturelles. L'objectif est de faire en sorte que les politiques publiques de soutien aux secteurs de la culture et de la création puissent répondre aux besoins et aux défis de ses parties prenantes.

Quel est le rôle de la société civile dans la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ?

Comment les OSC doivent-elles participer à la gouvernance culturelle ?

Quels sont les «itinéraires» formels et informels permettant la participation des OSC ?

Comment pouvons-nous connecter les OSC et les gouvernements ?

INTERVENANTS

Créer | 2030 réunit des organisations de la société civile qui ont participé à des consultations multipartites avec des responsables gouvernementaux, dans le but d'assurer un suivi des politiques culturelles et des mesures visant à promouvoir la diversité des expressions culturelles. Ces consultations ont été soutenues par l'UNESCO grâce au financement du gouvernement suédois. Ensemble, elles mèneront une réflexion sur le rôle de la société civile en tant que force de changement dans la gouvernance de la culture et partageront les enseignements tirés des consultations multipartites.

Il leur sera demandé quels conseils elles donneraient à d'autres organisations de la société civile ainsi qu'aux responsables gouvernementaux sur le point d'entreprendre pour la première fois de telles consultations.

Indonésie

Lisa Irawati

Lisa a cofondé l'Erudio School of Art, la première école secondaire internationale pour l'enseignement des arts en Indonésie, qui s'est fixé pour but le progrès de l'humanité par l'enseignement artistique. Elle a aussi cofondé Suar Artspace – une plateforme de création visant à promouvoir et à exposer les arts visuels, la scène créative et les nouveaux artistes indonésiens à Jakarta.



Plus de 63 % des organisations de la société civile ont indiqué contribuer à des consultations sur les politiques nationales de la culture et 70% d'entre elles estiment qu'elles peuvent influencer sur l'environnement politique.

De nombreuses organisations de la société civile manifestent un fort engagement en faveur de l'amélioration de la gouvernance et de la participation à l'élaboration des politiques, mais il reste encore beaucoup à accomplir. De nombreuses organisations de la société civile estiment toujours que la législation en place ne leur permet pas de nouer des partenariats satisfaisants avec les acteurs publics et que les processus d'élaboration des politiques culturelles ne sont pas aussi transparents qu'ils pourraient l'être.

Dida Nibagwire

Dida Nibagwire est fondatrice et directrice générale de YUGI, une société créative implantée au Rwanda. Possédant une expérience de comédienne, de productrice et de gestionnaire de projets culturels, elle a produit des festivals de cinéma, des pièces à la radio et au théâtre, des films et des publicités. Elle a également travaillé comme chercheuse au Rwanda et en Afrique de l'Est.



Rwanda



Pérou

Mauricio Delfin

Mauricio Delfin est le secrétaire technique de l'Alliance péruvienne des organisations culturelles (APOC) et le directeur de l'Asociación Civil Solar, une organisation à but non lucratif qui promeut une gouvernance ouverte de la culture au Pérou. Il a fondé et dirigé Realidad Visual, le Sommet national péruvien de la culture et Culturaperu.org, un système d'information culturelle créé par la société civile.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Diversité
des expressions
culturelles

Mettre en oeuvre les ODD

La culture, la créativité et l'innovation artistique sont des moteurs et des catalyseurs du développement. Seul accord international contraignant les Parties à intégrer la culture dans l'élaboration de leurs politiques, la Convention de 2005 contribue activement à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Pour y parvenir, la Convention s'appuie sur ses quatre objectifs :



Objectif 1

SOUTENIR DES SYSTÈMES DE
GOUVERNANCE DURABLES DE
LA CULTURE



Objectif 2

PARVENIR À UN ÉCHANGE
ÉQUILIBRÉ DE BIENS ET DE
SERVICES CULTURELS ET
ACCROÎTRE LA MOBILITÉ
DES ARTISTES ET DES
PROFESSIONNELS DE LA
CULTURE



Objectif 3

INCLURE LA CULTURE DANS LES
CADRES DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Objectif 4

PROMOUVOIR LES DROITS DE
L'HOMME

METTRE EN ŒUVRE



Créer
2030

les ODD à travers la culture



Objectif 1

SOUTENIR DES SYSTÈMES
DE GOUVERNANCE
DURABLES DE LA
CULTURE



Objectif 2

PARVENIR À UN ÉCHANGE
ÉQUILIBRÉ DE BIENS ET DE
SERVICES CULTURELS ET
ACCROÎTRE LA MOBILITÉ
DES ARTISTES ET DES
PROFESSIONNELS DE LA
CULTURE



Objectif 3

INCLURE LA CULTURE
DANS LES CADRES DE
DEVELOPPEMENT DURABLE



Objectif 4

PROMOUVOIR LES DROITS DE
L'HOMME



Crédits photos :

- Couverture © Jack Balance, *Coconut Disco* – African ääniä, réalisé par Katariina Numminen, 2011, Finlande
- p. 2,3 © Shutterstock/Sergey Gunin – Design : Corinne Hayworth
- p. 6,7 © nickgentry.com, *Opus*, 2013, Royaume-Uni.
- p. 10,11 © Aida Muluneh, *Darkness Give Way to Light*, Lumières d'Afrique Exhibition, 2015, Éthiopie.
- p. 14,15 © The Arab Fund for the Arts and Culture, *Above Zero* by Ossama Halal, 2014, Syrie.
- p. 18 © Creative Commons, Anish Kapoor, *Dismemberment*, Site 1, Flickr – Andym5855, licensed under CC BY-SA 2.0, 2009, Inde.



@UNESCO #supportcreativity



www.facebook.com/unesco



www.youtube.com/unesco



www.instagram.com/unesco



convention2005@unesco.org





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Diversité
des expressions
culturelles



QU'EST-CE QUE CRÉER | 2030?

Créer | 2030 est une série de débats organisés par l'UNESCO qui abordent la façon dont les investissements dans la création peuvent avoir un effet direct sur la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Créer | 2030 réunit des artistes, des universitaires, des responsables politiques et des entrepreneurs du monde entier. Ces débats introduisent des idées novatrices pour les secteurs culturels et créatifs qui favorisent l'égalité des genres, les libertés fondamentales, une éducation de qualité, la croissance économique, l'accès à des emplois décents et l'égalité entre les pays.

Les débats Créer | 2030 se dérouleront au Siège de l'UNESCO, à Paris, pendant les sessions ordinaires du Comité intergouvernemental de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005). Ils seront animés par George Papagiannis, Chef du Service médias de l'UNESCO.

Interprétation : anglais et français.

Créer
2030

DÉC. 11-14
2018